

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 9-2024

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Chantale Guy, greffière par intérim de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 2 décembre 2024, ledit conseil a adopté le règlement numéro 9-2024 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 348 290 \$
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement numéro 9-2024 en date du 6 février 2025;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 11 février 2025.

Chantale Guy
Greffière par intérim